

## 1. CONTEXTE GENERAL

---

**La construction d'une défense européenne crédible et autonome constitue un enjeu stratégique majeur**, dans le cadre d'un environnement international qui connaît une exacerbation croissante des risques, en particulier transverses, et des menaces. L'évolution du contexte géopolitique mondial conduit en effet à constater que la France et l'Europe sont de plus en plus vulnérables à des agressions directes (développement du terrorisme ; prolifération, notamment balistique ; développement de la menace cyber ; risques environnementaux et sanitaires amplifiés ; etc.).

Cette ambition européenne a connu des **avancées majeures depuis 2016**, comme en témoigne la mise en place de la Coopération Structurée Permanente, le Fonds Européen de Défense, la DG Défense de la Commission européenne ou encore le développement de l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI).

Pour autant, l'absence d'une **culture stratégique commune**<sup>1</sup> pourrait constituer un obstacle aux futures réalisations en matière de défense européenne. C'est pourquoi, dans son discours du 26 septembre 2017 à la Sorbonne, le président de la République Emmanuel Macron a souligné la nécessité de construire une telle culture stratégique commune en Europe. Cette ambition s'inscrit également désormais dans la nécessité de développer la souveraineté européenne et la résilience de nos Nations, comme l'a durement souligné la récente crise sanitaire.

Afin de contribuer à cet objectif de construction d'une culture stratégique commune, le ministère des armées a organisé d'octobre 2019 à janvier 2020 la première édition de « **La Fabrique Défense** ». Sur la base d'un concept innovant permettant de fédérer les actions de l'ensemble des acteurs de « l'écosystème défense » (ministère des armées, partenaires institutionnels, entreprises civiles et de la défense, *Think Tanks*, associations, etc.), 75 évènements de toute nature ont été organisés dans 11 Etats européens au profit de la jeunesse (18 – 30 ans).

A l'image de l'initiative *Erasmus* qui favorise depuis plus de trente ans la mobilité et les échanges entre les étudiants européens, le développement d'une culture stratégique commune pérenne passera par la **capacité à sensibiliser les jeunes concitoyens aux enjeux de sécurité et de défense**, notamment en termes de perception des risques et des menaces, ce dans une perspective proprement européenne.

Cette ambition renvoie de manière plus générale à la **consolidation du « lien armée - nation »**, qui constitue un enjeu majeur depuis la suspension du service national. La question du lien armée - nation se pose en effet de façon aigue, dans un pays dont les structures civiles comme militaires, politiques comme sociales, sur les plans matériels aussi bien que symboliques, ont longtemps été marquées par la conscription.

Dans ce cadre, **le soutien des Français, et plus généralement des Européens, est la condition de l'efficacité de l'appareil militaire**. Cette adhésion n'est possible qu'à condition que les missions des armées et les efforts que la nation consent pour leur donner les moyens de les accomplir soient considérés comme légitimes.

« **La Fabrique Défense** » entend ainsi contribuer sous une nouvelle forme à l'affermissement de ce lien grâce à la diversité des organismes et des initiatives qu'elle fédère, et ce de manière complémentaire aux actions déjà en cours (développement des réserves opérationnelle et citoyenne, trinôme académique, programmes d'information au profit des élèves, etc.).

Enfin, au-delà des liens de nature civique et politique qui peuvent unir la société civile et « l'écosystème défense », **ce dernier constitue un acteur économique majeur en France**, notamment en termes d'emplois, tant civils que militaires, de toute nature et de toute qualification. Pour autant, les entreprises de la base industrielle et technologique de défense, ainsi que les forces armées et, plus généralement le ministère des

---

<sup>1</sup> La culture stratégique est définie comme l'ensemble des attitudes et croyances professées au sein d'un appareil militaire à propos de l'objectif politique de la guerre, et de la méthode stratégique et opérationnelle la plus efficace pour l'atteindre. Elle constitue également un concept plus large qui se réfère aux traditions d'une nation, à ses valeurs, attitudes, modèles de comportement, habitudes, symboles, réalisations et formes particulières d'adaptation à l'environnement ainsi que de résolution des problèmes au regard de la menace ou de l'usage de la force.

armées, sont actuellement soumis à un **enjeu croissant en termes d'attractivité**, lié pour une part à l'exacerbation de la concurrence dans certains domaines d'activité à forte croissance (technologies de l'information et du numérique) ou à la rareté de certaines compétences techniques par exemple.

En contribuant à la sensibilisation et à l'information des jeunes concitoyens aux enjeux de défense, « *La Fabrique Défense* » entend ainsi également apporter une contribution originale à l'enjeu d'attractivité des acteurs de la défense.

**Résumé** : « *La Fabrique Défense* » constitue un concept original et innovant visant à fédérer l'ensemble des acteurs de « l'écosystème défense » (organismes du ministère des armées, partenaires institutionnels, entreprises civiles et de la défense, Think Tanks, associations, etc.) afin de contribuer :

- au développement d'une culture stratégique européenne ;
- à l'affermissement du lien armée – nation ;
- au renforcement de l'attractivité des acteurs publics et privés du secteur de la défense.

A cette fin, elle a pour objet de privilégier des actions de sensibilisation et d'information de toute nature au profit des jeunes concitoyens (15 – 30 ans).

## 2. LABEL NATIONAL « LA FABRIQUE DEFENSE »

---

### 2.1. Présentation du label

Afin de pérenniser le concept de « La Fabrique Défense » et de poursuivre en continu cette action de sensibilisation et d'information, un **label « La Fabrique Défense » est créé**.

La labellisation concerne des **activités ponctuelles de toute nature (conférence, visite de site, formation, exercice de simulation, etc.) répondant aux objectifs de « La Fabrique Défense »**, à savoir de contribuer :

- au développement d'une culture stratégique européenne ;
- à l'affermissement du lien armée – nation ;
- au renforcement de l'attractivité des acteurs publics et privés du secteur de la défense.

**Chaque activité doit s'adresser majoritairement et spécifiquement à la communauté des jeunes, compris entre 15 et 30 ans**, et ce quelles que soient leur formation ou localisation géographique.

La labellisation est effectuée **à titre honorifique** et **ne peut donner automatiquement lieu à aucune contrepartie de la part du ministère des armées**, sous aucune forme que ce soit.

Certaines activités peuvent néanmoins donner lieu à un **partenariat avec le ministère des armées** (cf. 3 cahier des charges).

### 2.2. Déroulement de la procédure d'instruction et de suivi

L'organisme requérant la labellisation est invité à retirer le **cahier des charges relatif à la demande de labellisation** (Cf. 3. cahier des charges) auprès du délégué de la Délégation à l'accompagnement régional – DAR<sup>2</sup> – (en métropole) ou du représentant militaire (DROM-COM). Le délégué ou le représentant militaire ont pour mission de s'assurer de la conformité du dossier avec le cahier des charges (respect des objectifs, de la population cible, de la nature des activités, etc.).

A l'issue, le délégué de la DAR ou le représentant militaire transmet le dossier au référent « Région et labellisation » de l'équipe de projet<sup>3</sup>. Ce dernier l'instruit et le communique aux membres du comité de pilotage au plus tard 10 jours avant la tenue de la prochaine réunion mensuelle.

Une réponse est communiquée au candidat par le délégué de la DAR ou le représentant militaire dans un délai maximal d'un mois à compter de la transmission du dossier.

**Le ministère des Armées**, représenté par les membres du comité de pilotage « La Fabrique Défense », **est le seul organisme habilité à délivrer la labellisation « La Fabrique Défense »**.

---

<sup>2</sup> Cf. Annuaire en annexe 1.

<sup>3</sup> *Ibid*

### La labellisation est conditionnée par :

- le respect des objectifs de « La Fabrique Défense » ;
- le respect de la communauté cible (jeunes de 15 à 30 ans) ;
- la faisabilité technique et financière ;
- l'évaluation de l'impact potentiel, tant qualitatif que quantitatif ;
- le respect de l'image du ministère des Armées ;
- la transmission du dossier de labellisation dûment complété ;
- l'application de la charte graphique (logo).

La labellisation est attribuée au titre d'une **activité ponctuelle** et ne peut en aucun cas être considérée comme renouvelée par tacite reconduction.

Chaque activité labellisée donnera lieu à un **suivi spécifique** de la part des délégués de la DAR, des représentants militaires, de l'équipe de projet et de la DiCOD, en particulier en termes de médiatisation et de rayonnement.

A ce titre, chaque année une rencontre associant l'ensemble des organismes partenaires sera organisée afin de recueillir les éléments de RETEX et de préparer l'édition parisienne.

## 3. CAHIER DES CHARGES

---

Le dossier de candidature sera établi sur la base du cahier des charges suivant :

### 3.1. Présentation du pilote de l'activité

- Nom :
- Statut :
- Référent (nom, prénom, fonctions) :
- Coordonnées :

### 3.2. Présentation de l'activité

- Intitulé :
- Type d'activité (conférence, visite, formation, simulation, etc.) :
- Programme détaillé (à joindre en annexe) :
- Activité récurrente ou ponctuelle (mentionner la fréquence en cas d'activité récurrente) :

### 3.3. Date et durée

### 3.4. Lieu

- Ville :
- Site :

### 3.5. Financement

- Budget global :
- Ventilation :
- Contributeurs financiers :

### 3.6. Objectifs qualitatifs

- Quel est l'objectif de cet évènement ? (informer, former, valoriser, développer le réseau, etc.) :

- Dans quelle mesure cet évènement contribuera au développement d'une culture stratégique européenne ?
- Dans quelle mesure cet évènement contribuera à l'affermissement du lien armée – nation ?
- Dans quelle mesure cet évènement contribuera à l'attractivité du secteur de la défense ?
- Nature du public attendu (mentionner la part de jeunes de 15 à 30 ans attendue) :
- L'activité comprendra-t-elle une dimension européenne, si oui, sous quelle forme ?
- Partenaires :
  - nature des partenaires
  - nature du partenariat (financier, prêt de locaux ou de matériels, etc.)
- Communication français / anglais
- Quels sont les résultats attendus ?
- Comment seront mesurés les résultats attendus ?

### **3.7. Objectifs quantitatifs**

- Nombre de participants attendu :

### **3.8. Suivi de l'activité :**

- Donnera-t-elle lieu à d'autres activités en lien et, dans l'affirmative, sous quelle forme ?

### **3.9. Communication :**

- Quels seront les vecteurs de communication utilisés ?
- Un dossier de presse sera-t-il réalisé ?

### **3.10. Contribution demandée de la part du ministère des armées (La Fabrique Défense), préciser l'objet et la nature de la contribution (financière, etc.)<sup>4</sup> :**

- Soutien à la communication :
- Soutien logistique :
- Expertise :
- Autres (à préciser) :

---

<sup>4</sup> La contribution du ministère des Armées n'est pas automatique et dépend des capacités disponibles au moment de la demande.

**Délégation à l'accompagnement régional (DAR) :**

<b>Auvergne Rhône-Alpes</b>	Henri-DAMIEN FERRET	<a href="mailto:henri-damien1.ferret@intradef.gouv.fr">henri-damien1.ferret@intradef.gouv.fr</a> 04 72 61 65 52 - 06 76 39 69 14
<b>Bourgogne Franche-Comté</b>	Eric PADIEU	<a href="mailto:eric.padieu@intradef.gouv.fr">eric.padieu@intradef.gouv.fr</a> 03 80 44 68 53 - 06 10 37 29 93
<b>Bretagne</b>	Didier PILARD	<a href="mailto:didier.pilard@intradef.gouv.fr">didier.pilard@intradef.gouv.fr</a> 02 99 02 17 85 - 06 78 46 47 57
<b>Centre Val de Loire</b>	François PIQUET	<a href="mailto:francois.piquet@intradef.gouv.fr">francois.piquet@intradef.gouv.fr</a> 02 38 81 46 30 - 06 08 51 04 54
<b>Grand Est (Lorraine – Alsace)</b>	Nicolas BONNEAU	<a href="mailto:nicolas3.bonneau@intradef.gouv.fr">nicolas3.bonneau@intradef.gouv.fr</a> 06 08 12 45 56
<b>Grand Est (Champagne – Ardenne)</b>	Laurent MAISONNEUVE	<a href="mailto:laurent.maisonneuve@intradef.gouv.fr">laurent.maisonneuve@intradef.gouv.fr</a> 03 26 26 11 47 - 06 73 89 93 32
<b>Hauts de France</b>	Sylvie COUDERT	<a href="mailto:sylvie.coudert@intradef.gouv.fr">sylvie.coudert@intradef.gouv.fr</a> 03 20 30 55 66 - 06 76 20 80 67
<b>Ile de France</b>	Vincent PRESTAT	<a href="mailto:vincent.prestat@intradef.gouv.fr">vincent.prestat@intradef.gouv.fr</a> 06 07 84 93 31
<b>Normandie</b>	Olivier FELIX	<a href="mailto:olivier.felix@intradef.gouv.fr">olivier.felix@intradef.gouv.fr</a> 06 89 53 39 93
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	Jean-Luc PRIGENT	<a href="mailto:jean-luc1.prigent@intradef.gouv.fr">jean-luc1.prigent@intradef.gouv.fr</a> 06 77 68 49 42
<b>Occitanie</b>	Florent GALKO	<a href="mailto:florent.galko@intradef.gouv.fr">florent.galko@intradef.gouv.fr</a> 05 34 45 33 39 - 06 64 32 84 11
<b>Pays de la Loire</b>	Bertrand DROGUET	<a href="mailto:bertrand.droquet@intradef.gouv.fr">bertrand.droquet@intradef.gouv.fr</a> 02 40 08 64 37 - 06 08 12 46 94
<b>Provence Alpes Côte d'Azur Corse</b>	Pierre RICARD	<a href="mailto:pierre1.ricard@intradef.gouv.fr">pierre1.ricard@intradef.gouv.fr</a> 04 84 35 45 86 - 06 08 12 45 70

**Equipe de projet « La Fabrique Défense » :**

<b>Chef de projet ministériel</b>	Nicolas BRONARD	<a href="mailto:nicolas.bronard@intradef.gouv.fr">nicolas.bronard@intradef.gouv.fr</a> 09 88 68 59 18
<b>Chef de projet évènementiel</b>	Audrey SOLVAR	<a href="mailto:audrey.solvar@irsem.fr">audrey.solvar@irsem.fr</a> 01 44 42 83 48
<b>Référentes « Région et labellisation »</b>	Hélène COLIN Alice FOIGNET	<a href="mailto:helene.colin@irsem.fr">helene.colin@irsem.fr</a> <a href="mailto:alice.foignet@irsem.fr">alice.foignet@irsem.fr</a> 01 44 42 58 00
<b>Référente « Partenaires »</b>	Giulia RAFFI	<a href="mailto:giulia.raffi@irsem.fr">giulia.raffi@irsem.fr</a> 06 46 62 17 54
<b>Référente « Europe »</b>	Véronica RODRIGO	<a href="mailto:veronica.rodrigo@irsem.fr">veronica.rodrigo@irsem.fr</a> 01 44 42 58 00

